

Techniques de Communication
Culture Entrepreneuriale
Option I
Option II

Mastère Professionnel en Comptabilité, Contrôle et Audit

Conditions d'admission :

L'admission en 1ère année (M1) CCA est ouverte aux titulaires de licence en comptabilité, en gestion ou autres disciplines connexes ou d'un diplôme équivalent. Sont admis en 2ème année M2 les étudiants qui ont validé le S1 et S2 du M1 (CCA). Les étudiants ayant validé le M1 d'un mastère équivalent peuvent accéder au M2 après l'étude du dossier par la commission du mastère.

Objectifs spécifiques :


Le Mastère CCA forme des spécialistes de haut niveau qui sont capables d'assumer toute responsabilité dans les domaines de l'audit, du commissariat, de l'expertise comptable, de la fiscalité et de la gestion, en apportant à l'entreprise une véritable valeur ajoutée dans l'atteinte de ses objectifs à court et moyen termes.


Durée des études :

Titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent, l'étudiant aura une formation dans cette spécialité de deux ans. À la fin de la formation l'étudiant aura un mastère professionnel en Comptabilité, Contrôle et Audit.

Débouchés :

- Auditeur
- Contrôleur de gestion
- Commissaire aux comptes
- Chargé de recouvrement
- Expert comptable
- Analyste financier et Fiscale

-  1^{er} Semestre
- **Normes et Principes Comptables**
Comptabilités des Sociétés
Finance de marché
Ingénierie financière
Finance Internationale
Systèmes d'Information Intégré et Contrôle de Gestion
Politique et Stratégie de l'Entreprise
Méthode Informatiques d'Aide à la Décision
Droit des Affaires
Anglais des Affaires

-  2^{ème} Semestre
- **Finance d'entreprise**
Contrôle Interne et Management du Risque
Audit d'entreprise
Contrôle de Gestion et Pilotage de l'Entreprise
Droit commercial
Droit des sociétés
Fiscalité Directe
Fiscalité Indirecte
NTIC et E-commerce
Anglais des Affaires